

*Question d'Actualité*

---

Cette semaine, je voudrais partager avec vous une petite histoire en espérant que celle-ci nous aide à prendre de bonnes décisions dans notre vie de tous les jours :

Un jeune businessman descend sur la côte basque, près de Biarritz, pour un week-end de détente après cinq longues années non-stop de travail acharné. Alors qu'il se ballade dans le port de pêche du village, il aperçoit un pêcheur qui prend des poissons énormes.

Le pêcheur est en train de plier bagage lorsque le businessman l'interpelle : « *Pourquoi ne restes-tu pas plus longtemps pour attraper davantage de poissons, il est encore tôt ?* »

Le pêcheur répond : « *J'en ai pris suffisamment pour nourrir ma famille. Alors je vais aller faire une grosse sieste, puis cet après-midi, je jouerai un peu avec mes enfants. Ce soir, je ferai de la musique avec mes amis, et demain matin, après ma grasse matinée, je reviendrai pêcher...* »

Le jeune businessman demande alors : « *Tu ne serais pas un peu fainéant, toi ? Tu sais, j'ai fait HEC, et ce qu'il te faut, c'est un manager commercial. Tu es un bon pêcheur, si tu restais plus longtemps, tu prendrais plus de poissons, donc tu pourrais vendre le surplus. Avec l'argent, tu achèterais un bateau et tu en prendrais encore davantage...* »

Le pêcheur : « *Ah bon ! Et après ?* »

Le businessman poursuit : « *Tu générerais de plus en plus de chiffre d'affaires, ce qui te permettrait d'investir dans d'autres bateaux et, sans doute même, de développer ta propre usine de conditionnement du poisson. Après, tu n'aurais qu'à monter ton réseau de distribution et tu serais l'un des hommes les plus puissants de la région.* »

Le pêcheur : « *Ah bon ! Et après ?* »



## Editorial

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Le businessman continue : « *Après ta société entrerait en bourse et tu pourrais vendre tes parts de l'affaire et amasser ainsi une fortune personnelle colossale. En vingt ans, un pêcheur aussi doué que toi pourrait amasser des dizaines de millions d'euros !* »

Le pêcheur : « *Ah bon ! Et après ?* »

Le businessman conclut : « *Après, tu pourrais gagner un repos bien mérité en te retirant dans un petit port de pêche. Tu ferais la grasse matinée, tu irais pêcher un petit peu. Tu ferais de grosses siestes. L'après-midi, tu jouerais un peu avec tes enfants et le soir, tu pourrais même faire de la musique avec tes amis...* »

Si cette blague fait rire, c'est certainement parce qu'elle contient beaucoup de vérité. Nous nous reconnaissons dans les personnages de cette histoire. Êtes-vous le pêcheur ou le businessman ? J'ai le sentiment que chacun de nous ne saurait répondre facilement à cette question ; les choses ne sont pas aussi claires. Nous sommes tantôt le pêcheur, tantôt le businessman. Peut-être sommes-nous, tout simplement, un businessman dans lequel seraient tapis les rêves du pêcheur. Car même si nous nous tuons à la tâche, qui parmi nous ne rêve pas d'avoir une existence paisible où l'essentiel reprendrait sa place face au futile et où l'éternel s'installerait là où l'éphémère est maître ?

Est-ce une utopie ? Certainement pas ! Nous venons de célébrer la fête de Chavouoth, la commémoration du Don de la Torah. La Torah est appelée « *Torath Hayim* ». Ses enseignements ne se limitent pas à des injonctions et interdictions à caractère purement spirituel ; c'est un *enseignement pour la vie*.

Le travail est un devoir, car il permet à l'homme de vivre aisément pour nourrir sa famille et éduquer ses enfants, sans contrainte, selon la tradition. « *Le confort matériel ouvre l'esprit* », précisent nos sages. Néanmoins, il est important de ne pas confondre l'accessoire – le moyen – et le but à atteindre. Le travail ne doit donc pas priver une famille de son guide, de son père.

Le Chabbath et les fêtes Juives sont là pour nous le rappeler. Profitons, alors, de ce privilège.

**Rav Eliahou DAHAN**

*Allumer Comme Aaron*

« *Parle à Aaron... Quand tu allumeras les lampes.* »

(Nombres 8 – 1)

Dans la Paracha de Béhaalote'ha, la Torah charge le Cohen Gadol – le Grand Prêtre – d'allumer quotidiennement la Ménora du Sanctuaire.

Nous remarquons, néanmoins, que selon la loi chaque Juif – même s'il n'est pas Cohen – peut allumer la Ménora du Temple. De plus, la préparation des mèches de la Ménora ne doit pas nécessairement être faite par le Grand Prêtre ; tout Cohen pouvait remplir cette tâche.

Pourquoi la Torah adresse-t-elle, donc, ce commandement à Aaron, le Grand Prêtre ?

Nous en déduisons donc que puisque la Torah adresse ce commandement à Aaron, le Grand Prêtre – alors qu'il est réalisable par n'importe quel Juif – ceci nous indique que le geste d'allumer la Ménora prend son véritable sens lorsqu'il est fait par un homme qui a la stature du Cohen Gadol.

Le commandement d'allumer la Ménora symbolise l'obligation que nous avons de nous investir pour les autres afin d'apporter une influence positive sur leur comportement. Chacun de nous a la responsabilité de raviver l'étincelle Divine qui se trouve dans notre prochain et d'éclairer notre entourage.

Nous réussirons dans cette tâche en suivant l'exemple de Aaron, le Grand Prêtre, qui incarne le plus haut niveau de sainteté. Il n'est nullement nécessaire de présenter une version édulcorée de la Torah et des Mitsvoth ; seuls les niveaux les plus hauts de sainteté sauront convaincre.

Le Cohen Gadol entrait chaque année, le jour de Kippour, dans le Saint des Saints, la place la plus sainte de la terre. Cette salle était réservée pour l'emplacement des Tables de la Loi, les



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Dix Commandements. Ceci est aussi le caractère du Grand Prêtre : la Torah sous sa forme la plus pure.

Les Dix Commandements étaient gravés sur la pierre ; les lettres faisaient partie intégrante des tables, elles étaient indissociables de la matière sur laquelle elles étaient gravées. Là encore, le Grand Prêtre personnifie ce concept : il est celui pour qui la Torah est sa véritable essence.

Le commandement d'allumer la Ménora est un devoir et un privilège pour chaque Juif. Chacun de nous doit allumer sa « flamme » personnelle, son âme Divine. Nous devons raviver l'étincelle Divine qui réside chez notre prochain.

Chacun de nous peut et doit allumer sa Ménora, son entourage ; cependant, cela doit être entrepris dans l'esprit du Cohen Gadol qui représente les plus hauts niveaux de sainteté.

*Likouté Si'hoth Vol XXVII*

### Allumeurs De Réverbères

« Parle à Aharon... Béhaalot'ha – Quand tu allumeras les lampes... »

(Nombres 8 – 1)

La Paracha de cette semaine commence par l'injonction adressée aux Cohanim d'allumer quotidiennement la Ménorah dans le Temple. Nos sages nous font remarquer que le terme de « Béhaalot'ha » ne signifie pas exactement « Quand tu allumeras », mais plutôt « Quand tu feras monter » ; Selon Rachi, la Torah tient ici à indiquer à l'homme préposé à l'allumage qu'il maintienne la flamme près de la mèche jusqu'au moment où celle-ci s'embrase par elle-même.

Nous devons, comme Aharon, jouer le rôle d'allumeurs de réverbères. Nous avons la possibilité, chaque jour – et ce dans divers domaines – d'inspirer, de soutenir et d'aider ceux qui sont dans notre entourage. Alors, lorsque l'opportunité se présente, nous ne devons pas nous suffire d'apporter une aide superficielle qui ne garantisse pas que l'autre ne tombe à



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

nouveau dans la détresse ; à l'instar de Aharon, nous devons maintenir la flamme – le soutien – jusqu'à ce que notre protégé soit capable de se défendre seul.

Il est dit, un peu plus loin dans notre Paracha (Nombres 11 – 17) : « *Je ferai émaner de l'esprit qui est sur toi pour le faire reposer sur eux.* » Dans ce passage, D-ieu indique à Moché qu'il retirera de son esprit pour le faire partager avec soixante-dix anciens. Pourtant, nos sages nous expliquent que Moché ne perdit rien de son pouvoir prophétique par cet acte de partage. En effet, cela – disent-ils – peut être comparé à une personne qui allumerait une multitude de bougies à partir d'une seule flamme ; cette dernière ne perd rien de son pouvoir de lumière, de brillance et de chaleur.

Il en est ainsi pour nous : le fait de nous engager pour aider et inspirer notre entourage ne nous affaiblira pas. Au contraire, cela ne pourra qu'amplifier la lumière, le bien et la justice.

Dans cet esprit, Maïmonide énumère dans son livre « *Yad Ha'hazaka* » les niveaux différents dans la façon de donner la Tsédaka. La plus belle manière d'entreprendre ce geste est de le faire de manière discrète et d'aider l'autre au point qu'il puisse « *se tenir seul sur ses pieds.* »

L'âme est comparée à une flamme, à une lumière Divine. Aussi, nous devons nous efforcer de raviver la flamme d'une autre jusqu'à ce que celle-ci puisse poursuivre son élévation par elle-même. L'objectif doit être de faire découvrir l'indépendance à notre prochain. Nous devons, alors l'encourager à développer ses propres talents et qualités pour que sa lumière brille par elle-même, et pour, qu'à son tour, il ravive le potentiel d'autres personnes.

Avant l'apparition de l'électricité, les villes étaient éclairées par des réverbères à gaz. Les hommes en charge de l'éclairage étaient appelés « *les allumeurs de réverbères* ». Certaines lampes étaient installées dans des lieux repoussés et difficiles d'accès ; il y en avait même qui étaient négligées et recouvertes – avec le temps – de poussière. L'allumeur consciencieux devait s'assurer que, dans son quartier, chaque lampe brille de toute sa lumière.



Nous devons, nous aussi, nous efforcer de trouver ceux – parmi nos frères – qui sont *difficiles d'accès*, ceux qui sont abandonnés et habituellement négligés, pour leur offrir l'assistance matérielle et spirituelle.

*Likouté Si'hoth Vol II**Réclamer Pour Recevoir*

La Paracha de cette semaine, Béhaalot'ha, raconte comment le peuple d'Israël offrit le sacrifice de Pessa'h, le quatorze Nissan, un an après la sortie d'Egypte. Ce fut l'unique occasion où ils offrirent ce sacrifice pendant leur séjour de quarante années dans le désert.

Certaines personnes étaient impures et ne purent apporter, comme leurs frères, leur sacrifice. Elles se présentèrent, alors, devant Moché et demandèrent (Nombres 9 – 7) : « *Pourquoi serions-nous privés du privilège d'offrir le sacrifice pour D-ieu, en son temps, parmi les Béné-Israël!* »

Hachem dit à Moché de leur répondre qu'elles ne seront pas lésées, et auront la possibilité de se rattraper. Toutes ces personnes impures ce jour, pourront offrir le sacrifice de Pessa'h, un mois plus tard, le quatorze Iyar.

La Torah n'est pas un livre d'histoire, c'est une source d'enseignements pour le service de D-ieu. C'est pourquoi, il arrive que les événements n'y soient pas rapportés dans l'ordre chronologique. Mais si le cas se présente, nos sages trouvent toujours une raison qui justifie ce changement.

Le livre de Bamidbar commence par le recensement du peuple d'Israël. Cet événement a eu lieu le 1<sup>er</sup> Iyar. Or les événements relatés dans notre Paracha, Béhaalot'ha, prirent place un mois plus tôt, au début du mois de Nissan.

Rachi explique que la Torah prit la précaution d'inverser les événements pour l'honneur d'Israël. En commençant Bamidbar par le recensement, on souligne l'attention que D-ieu porte à Son peuple. Alors que l'épisode du sacrifice de Pessa'h n'est pas à l'avantage du



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

peuple Juif. Le contraire serait plutôt vrai, il révèle une conduite qui est honteuse. Car les Béné-Israël acceptèrent, sans aucune réticence, le fait qu'ils n'aient plus à offrir de sacrifice de Pessa'h pendant tout leur séjour dans le désert. Ils étaient conscients qu'ils ne seraient amenés à reprendre ce rite qu'après la conquête de la terre d'Israël, et ceci ne suscita pas de réclamation de leur part. Comment n'ont-ils pas réclamé ce privilège d'offrir le sacrifice pendant les trente-neuf autres années !?

Cependant, cette explication proposée par Rachi, demande quelques précisions. Car, si Israël n'a pas pu offrir le sacrifice de Pessa'h pendant toutes les années où il séjourna dans le désert, c'est tout simplement parce que Hachem ne les y avait pas invité. Il indiqua à Moché que ce sacrifice ne serait offert, à nouveau, qu'après la conquête de la terre. Pourquoi la Torah considère-t-elle alors cet épisode comme un événement déshonorant pour le peuple Juif ?

En fait, même si les Béné-Israël ne furent pas soumis à pratiquer ce rite dans le désert, ils pouvaient cependant réclamer le droit de le faire. Ils auraient dû revendiquer ce privilège. D'ailleurs, l'épisode rapporté dans notre Paracha montre bien que cela aurait été possible. Hachem n'a-t-Il pas dérogé pour ceux qui demandèrent sincèrement le droit d'offrir le Pessa'h !? D-ieu institua alors, grâce à eux, une nouvelle Mitsva, celle du deuxième Pessa'h.

C'est dans ce sens que cet événement *déshonore* le peuple d'Israël. Car il pouvait agir de la même façon les années suivantes et il aurait certainement reçu l'approbation par D-ieu d'offrir, même dans le désert, le sacrifice de Pessa'h.

La Torah est éternelle ainsi que les messages qu'elle nous transmet. Cette histoire doit nous inspirer dans notre service de D-ieu, aujourd'hui. Les Juifs doivent réclamer sans cesse « *Pourquoi serions-nous privés du privilège !* » Cette requête, cette prière, est justifiée notamment de nos jours. Cette revendication exprime notre désir le plus cher, la révélation immédiate de Machia'h.

*Likouté Si'hoth Vol XXIII*



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

### Jamais Trop Tard

La Paracha de Béhaalot'ha raconte l'histoire qui mena à l'institution, par Hachem, de Pessa'h Chéni. Lorsque tout Israël, un an après la sortie d'Égypte, s'apprêtait à célébrer la fête de Pessa'h et se préparait à offrir l'Agneau Pascal, dans le désert, certains d'entre eux étaient dans l'impossibilité de s'associer à leur frères, car ils étaient en situation d'impureté. Il vinrent chez Moché et réclamèrent : « *Pourquoi n'aurions-nous pas le privilège d'apporter l'offrande ?* » D-ieu répondit que ceux qui ne seraient pas en situation permettant d'offrir le sacrifice à la date initiale – la veille de Pessa'h – devraient, alors, différer le Korban d'un mois. Cette séance de rattrapage est appelée Pessa'h Chéni – le deuxième Pessa'h.

Il existe de nombreuses différences entre le rite de Pessa'h et celui de Pessa'h Chéni :

- a) A Pessa'h, nous ne pouvons pas consommer ni posséder tout produit contenant du 'Hamets, tandis qu'à Pessa'h Chéni ceci est permis.
- b) Pessa'h se prolonge pendant sept jours – huit en diaspora – alors que Pessa'h Chéni ne dure qu'une journée.

On pourrait s'interroger sur la pertinence de ces différences : Pessa'h Chéni n'est-il pas la séance de rattrapage de Pessa'h ? Pourquoi sont-ils donc radicalement différents ?

Ces deux fêtes s'inscrivent, en fait, dans deux cadres bien différents. Pessa'h suit l'ordre normal et légal des choses : il est offert en temps et en heure. Pessa'h Chéni découle d'une démarche qui se démarque de l'ordre habituel et de la légalité. Nous trouvons là un parallèle avec deux états moraux : celui du Tsaddik – l'homme qui ne s'est jamais éloigné de ce qui est juste – et celui du Baal Téhouva. Le Tsaddik sert D-ieu en suivant l'ordre idéal de la Torah. Le Baal Téhouva – qui par définition a dérogé à cette voie idéale – doit saisir l'opportunité de la séance de rattrapage.

Néanmoins, nos sages remarquent que le service du Baal Téhouva comporte des avantages que l'on ne trouve pas dans la conduite du Tsaddik. L'existence de ce dernier n'a pour champ



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

d'action que ce qui est permis ; son expérience du mal consiste à le subjuguier ou à l'ignorer. Par conséquent, le Tsaddik n'a pas la possibilité de transformer le mal en Sainteté. Alors qu'un Baal Téchouva – dont la démarche serait animée par l'amour – a le pouvoir de transformer ses anciennes iniquités en mérites.

Ceci explique les différences entre Pessa'h et Pessa'h Chéni : Pessa'h – le stade du Tsaddik – ne peut pas cohabiter avec le mal. Le 'Hamets – symbolisant le mal – est alors illicite. C'est pourquoi cette fête dure sept jours ; elle s'inscrit dans l'ordre naturel des choses. Le Tsaddik va gravir progressivement toutes les étapes du cycle temporel.

Pessa'h Chéni, pour sa part, représente le service du Baal Téchouva qui a le pouvoir de transformer le mal en Sainteté ; les produits 'Hamets peuvent, dans ce contexte, cohabiter avec la Matsa, car ils peuvent être transformés en bien. En outre, la fête ne dure qu'une journée, car le service du Baal Téchouva dépasse et transcende toutes les limites et les divisions. Il transpire de l'Essence des choses – un jour – indivisible.

Pessa'h Chéni nous apprend :

- a) Qu'il n'est jamais trop tard ! Toute personne a la possibilité, même s'il lui est arrivé de quitter la voie de la Torah, de rectifier le tir et de réparer ses erreurs.
- b) Un jour suffit ! Le Zohar affirme qu'il suffit, en fait, d'un instant, d'un élan, pour faire Téchouva.

*Likouté Si'hoth Vol XVIII*

*Sonner l'Humilité*

*« Quand vous partirez en guerre contre l'ennemi qui attaque votre terre, vous sonnerez plusieurs sons brefs de trompettes. Vous vous recommanderez ainsi au souvenir de l'Éternel, votre D-ieu, et vous serez sauvés de vos ennemis. Au jour de vos réjouissances, durant vos fêtes et à l'occasion des célébrations de la néoménie – Roch 'Hodech – vous sonnerez des trompettes un son continu pour accompagner vos sacrifices Holocaustes et les offrandes de paix – Chélamim... »*

*(Nombres 10 – 9,10)*

Dans la Paracha de Béhaalot'ha, D-ieu ordonne à Moché de fabriquer deux trompettes en argent ; elles devaient servir pendant les batailles et pour accompagner les sacrifices.

Quelle portée peuvent avoir les indications faites dans les versets cités plus haut dans notre vie, dans notre service de D-ieu, aujourd'hui ?

*« Quand vous partirez en guerre contre l'ennemi »* fait allusion au combat perpétuel que l'homme doit engager contre son mauvais penchant ; car nous n'avons pas d'ennemi plus dangereux que lui. Ceci est surtout relatif au moment de la prière qui est appelée par nos sages *« le temps du combat »*. A cet instant, nos deux pulsions – la divine et l'animale – s'efforcent chacune de dominer l'autre ; le mauvais penchant engage le bon penchant dans une bataille et il essaie de perturber l'individu en l'envahissant de toutes sortes de pensées futiles pendant la prière.

C'est en sonnant plusieurs sons brefs que la victoire est acquise ; c'est en ayant le cœur brisé, en se mettant en état d'humilité et de contrition devant D-ieu. C'est dans cet esprit qu'il pourra l'implorer *« qu'Il ait pitié pour lui et qu'Il le sauve des eaux turbulentes. »* Cette conduite assure la réalisation du verset : *« vous serez sauvés de vos ennemis. »*

Une personne pourrait facilement penser que la modestie et le cœur brisé ne sont des alliés qu'au début de son évolution spirituelle ; mais lorsque la victoire sera assurée et que la



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

personne servira, alors, Hachem dans la joie et avec toutes ses capacités intellectuelles, là, les caractères de modestie et d'humilité ne seront plus indispensables.

C'est pour éviter cette fausse interprétation que la Torah enchaîne en disant « *Au jour de vos réjouissances, durant vos fêtes et à l'occasion des célébrations de la néoménie – Roch 'Hodech – vous sonnerez des trompettes...* » Même après que la personne a vaincu l'ennemi, et même si elle a déjà atteint un niveau de proximité avec le Divin – exprimé ici par les offrandes – les trompettes devront toujours sonner ; la modestie et l'humilité restent les ingrédients indispensables pour le service de D-ieu.

Nos sages nous indiquent que l'Holocauste – sacrifice entièrement consumé sur l'autel – devait précéder les offrandes de Chélamim – de paix. Dans sa dimension spirituelle, cette loi signifie qu'une personne doit préalablement se consumer devant D-ieu, s'annuler entièrement, car c'est ce préambule qui lui permettra de servir Hachem dans la forme des Chélamim – duquel l'homme tirait profit en consommant une partie –, c'est-à-dire avec toutes ses capacités intellectuelles et tout son plaisir.

Dans un contexte plus général, l'Holocauste représente la prière, car l'homme y dévoile entièrement son cœur devant D-ieu ; tandis que les Chélamim de l'homme représentent les activités professionnelles quotidiennes, et doivent être abordées dans l'esprit des paroles de nos sages : « *Tous tes actes seront pour l'amour de D-ieu.* » Ils feront écho au conseil de Salomon : « *Connais-Le dans toutes tes voies.* » En outre, le fait que l'Holocauste devait être offert avant les Chélamim nous indique qu'une personne ne pourra vaquer à ses affaires personnelles qu'après avoir préalablement fait sa Téfila - prière.

***Likouté Si'hoth Vol XIII***

*Deux Aspects De La Lumière de Moché*

*« Rassemble soixante-dix anciens d'Israël... Je prélèverai une partie de l'esprit qui est sur toi pour la faire reposer sur eux ; alors, ils porteront avec toi la charge du peuple et tu ne la porteras plus toi seul. »*

*(Nombres 11 – 17)*

*« Moché était comparable, à cet instant, à une bougie placée sur un chandelier à partir de laquelle seraient allumées beaucoup d'autres bougies sans que la flamme de la première ne diminue. Ainsi, la sagesse et l'esprit de Moché restèrent intacts même après l'émanation sur les soixante-dix anciens. »*

*(Sifri)*

Un Midrash semble confirmer les paroles du Sifri : *« Cette émanation a-t-elle affecté le degré ou la prophétie de Moché ? Non ! Car ceci est comparable à une bougie qui en allume d'autres et dont la lumière ne s'en trouve pas amoindrie. Là aussi, rien ne fut ôté à Moché, ainsi qu'il est dit : 'Il n'a paru, dans le peuple d'Israël, aucun prophète tel que Moché. »*

Ces deux Midrashim paraissent se rejoindre, pourtant, une simple lecture permet de déceler une différence. En effet, le Sifri précise dans son analogie que la bougie se trouve sur un Chandelier. Que signifie ce détail ? Il est évident que dans la démarche du Sifri ce détail n'est pas anodin.

D'autre part, quelle preuve tente d'apporter le Midrash du verset indiquant que Moché fut le plus grand des prophètes ? Il pourrait être possible que l'émanation causa quelque diminution chez Moché et qu'il resta, malgré tout, le plus grand des prophètes ? !

Du fait de la grandeur de Moché, il aurait été logique qu'il descende de son degré initial pour que son esprit puisse s'apposer sur les anciens. Cependant, ce ne fut pas le cas. Cette descente ne se produisit pas. Ce phénomène peut être attribué à deux facteurs :



## Réflexions sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

a) A cet instant précis, Moché était déjà, pour une raison ou pour une autre, à un stade inférieur à son niveau initial. Il n'était donc pas si éloigné des anciens.

b) Moché était si grand qu'il était capable, tout en restant dans son monde, d'influer de son esprit sur les autres sans que cela ne lui impose un changement quelconque.

C'est ici que réside la différence entre les deux Midrashim. Le Sifri est un Midrash dont l'objet principal est la Hala'ha – la loi – qui a un regard et une interprétation pratiques des événements ; tandis que le Midrash fait partie de la Haggadah qui traite plus particulièrement les événements sous une perspective spirituelle et mystique.

La requête que Moché présenta à Hachem afin d'être aidé à assumer la responsabilité du peuple prit place juste après la faute des Mithonénim – les plaignants, ces personnes qui se présentèrent avec de perfides plaintes. Cette malheureuse expérience causa une descente collective du peuple Juif et, du même coup, le guide – Moché – subit, lui aussi, les effets de la décadence.

Ainsi, dans l'esprit du Sifri, Moché était comparable à une bougie placée sur un chandelier ; c'est-à-dire, un guide accessible – ou accessoire. C'est pourquoi, ayant subi une descente, ceci n'en engendra pas une autre au moment de l'émanation sur les anciens.

A l'opposé, le Midrash considère Moché comme celui qui n'a pas son pareil ; il était donc capable de rester à son niveau et de partager avec les autres son esprit sans que cela ne l'affecte.

*Likouté Si'hoth Vol VIII*

*Le Retour De La Ménora*

*« Parle à Aaron... Quand tu allumeras les lampes. »*

*(Nombres 8 – 1)*

Rabbi Lévi Ben Rabbi nous apprend que lorsque D-ieu indiqua à Moché qu'il fallait faire une Ménora – un chandelier – pour le Temple, Moché eut quelques difficultés pour la mettre en œuvre. Hachem lui montra à différentes reprises les divers détails de la fabrication du chandelier. Pourtant, Moché ne retint pas les indications de D-ieu, il alla, alors, en parler à Bétsalel, le maître d'œuvre du Michkan, qui construisit la Ménora sans aucune difficulté.

Moché fut étonné : *« D-ieu m'a montré plusieurs fois la Ménora et je n'ai pourtant pas réussi à la former. Toi, tu n'as pas le privilège de la voir et tu la formes instantanément ? ! »*

Moché interpréta alors le nom de Bétsalel – Bétsel Kel – tu étais dans l'ombre de D-ieu pendant qu'Il me présenta le chandelier.

C'est pourquoi la Ménora fut cachée au moment de la destruction du Temple. Cinq éléments furent enfouis avant la destruction : l'arche ; la Ménora ; le feu perpétuel ; l'inspiration et les chérubins.

Lorsque D-ieu reviendra à Yérouchalayim, Il construira Sa résidence – Son Temple – et Il remplacera Ses chers éléments, ainsi qu'il est écrit (Isaïe 35 – 1,2) : *« Que le désert et le sol brûlé se réjouissent... Ils vont voir la gloire de l'E-ternel, la splendeur de D-ieu. »*

*Midrash Rabba*



## Midrash sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

### Sept, Huit et Dix Cordes

« **D-ieu parla à Moché, lui disant : Prends les Léviyim parmi les Béné-Israël...** »

(Nombres 8 – 5,6)

Combien de cordes avait le luth avec lequel les Léviyim jouaient dans le Temple ? Rabbi Yéhoudah dit qu'il avait sept cordes, ainsi qu'il est dit (Psaumes 16 – 11) : « Tu me feras connaître le chemin de la vie, la plénitude – Shova – des joies qu'on goûte en Ta présence. » Le mot de Shova – plénitude – peut être aussi lu Chéva – sept ; les sept cordes étaient sept sources de joie. David disait aussi (Psaumes 119 – 56) : « Sept fois par jour, je célèbre Tes louanges pour Tes justes commandements. »

A l'époque du Machia'h, dans le troisième Temple, il y aura huit cordes à l'instrument des Léviyim, ainsi qu'il est dit (Psaumes 6 – 1) : « Au chef des chantres, avec les instruments à huit cordes. »

Au monde futur, après la résurrection, l'instrument sera doté d'une dizaine de cordes, ainsi qu'il est dit (Psaumes 144 – 9) : « D-ieu, je veux Te chanter un cantique nouveau, je le jouerai avec un luth à dix cordes. »

**Midrash Rabba**

### Lumières de Nations

« **Quand tu allumeras les lumières, c'est vis-à-vis du centre de la Ménorah que les sept lampions projettent leur lumière.** »

(Nombre 8 - 2)

Au moment de la construction du Michkan, D-ieu précisa à Moché qu'Il n'avait pas besoin de la lumière produite par la Ménorah pour Lui-même, puisqu'Il est source de Lumière. Les Lumières de la Ménorah devaient éclairer l'extérieur du Temple et ainsi témoigner de la Présence Divine dans le Sanctuaire. C'est pourquoi, lorsque le roi Chlomo construisit le Temple à Yérouchalayim, il dessina des fenêtres qui avaient une forme originale ; elles ne



## Midrash sur la Paracha de Béhaalote'ha

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

laissaient pas entrer la lumière de l'extérieur, mais elles renvoyaient les rayons de la Ménorah dans tout le monde.

D-ieu assura à Moché que par le mérite de ces Mitsvoth pratiquées en allumant des lumières, Il nous apporterait la lumière des Temps Messianiques. Ainsi qu'il est dit (Isaïe 60 – 1,3) : « Lève-toi, resplendis, car ta lumière est venue ... les peuples marcheront à ta lumière, les rois à l'éclat de ton aurore. »

**Midrash Rabba**

### Ouvrir Les Portes

« Fais-toi deux trompettes d'argent que tu façonneras d'une seule pièce... »

(Nombres 10 – 1)

La tradition rapporte qu'au moment de l'inauguration du Temple, Chlomo HaMéle'h – le Roi Salomon – invita les portes du Temple à s'ouvrir en l'honneur de l'Arche Sainte. Il entama pour cela la récitation des versets (Psaumes 24 – 7, 10) : « Exhaussez, ô portes, vos frontons, relevez-vous...pour qu'Il entre, le Roi de la Gloire...Qui est donc ce Roi de Gloire ? Hachem Tséva-oth, c'est Lui qui est Roi de Gloire ! Sélah ! »

A l'écoute des mots « Hachem Tséva-oth, c'est Lui qui est Roi de Gloire », les portes du Temple s'exécutèrent et s'ouvrirent. La fête de la célébration put alors commencer.

Hachem S'engagea, en guise de reconnaissance pour les portes qui s'étaient ouvertes en Son honneur, que celles-ci soient éternelles. Ainsi, le jour où Nabuchodonosor détruisit le Temple, certains objets furent déportés avec le peuple Juif, d'autres furent détruits, mais les portes sont restées sur place. Elles s'escamotèrent dans le sous-sol du Beth-Hamikdach, ainsi qu'il est dit (Lamentation 2 – 9) : « Ses portes se sont enfoncées dans le sol. » D'après nos sages, ce sont les mêmes portes – de l'époque de Salomon – qui serviront pour le Troisième Beth-Hamikdach.

**Midrash Tan'houma**

*Au Son Du Grand Choffar*

*« Au jour de votre allégresse, dans vos solennités et vos néoméniés, vous sonnerez des trompettes pour accompagner vos Oloth et vos Chlamim – vos holocaustes et vos sacrifices rémunérateurs ; elles vous serviront de mémorial devant votre D-ieu. Je suis l'E-ternel votre D-ieu. »*

*(Nombres 10 – 10)*

Ce verset indique que le Choffar devait être sonné à toutes les grandes occasions : le Chabbath, les jours de fête et Roch-'Hodech. Ces sonneries accompagnaient les sacrifices.

Ce texte fait aussi allusion aux trois types de sonneries de Roch-Hachanna : Les Mal'hioth, les Zi'hronoth et les Choffaroth. Les Mal'hioth ont pour objet d'exprimer notre acceptation de la Royauté de D-ieu ; par les Zi'hronoth, nous implorons Sa Miséricorde pour qu'Il se souvienne de nos bienfaits ; tout ceci est accompagné des sonneries du Choffar qui est symbole de liberté, ainsi qu'il est écrit (Isaïe 27 – 13) : *« En ce jour résonnera le Grand Choffar ; alors arriveront ceux qui étaient perdus dans le pays de Achour, relégués dans la terre d'Egypte, et ils se prosterneront devant Hachem, sur la Montagne Sainte, à Yérouchalayim. »*

Ce verset parle de la Guéoulah, mais il ne nous dit pas qui sonnera dans ce Choffar. C'est pourquoi, il est précisé dans Zacharie (9 – 14) : *« L'E-ternel apparaîtra au-dessus d'eux...Hachem fera retentir le Choffar... »*

Un autre verset d'Isaïe nous dévoile d'autres détails (66 – 6) : *« Une grande rumeur s'élève de la ville, une rumeur sort du Temple ; c'est la voix de l'E-ternel qui paie le salaire à Ses ennemis. »*

*Sifri*

*Tous Prophètes*

*« Je descendrai et Je viendrai te parler, Je ferai émaner de l'esprit qui est sur toi pour le faire reposer sur eux. »*

*(Nombres 11 – 17)*

Dieu annonce à Moché qu'il procèdera à un partage de l'esprit avec soixante-dix anciens. Pour cela, Hachem descend sur le Michkan comme au moment où Il descendit sur le Mont Sinaï. Nous sages déduisent de ce texte que cet événement du partage de l'esprit de Moché est aussi important que celui du Don de la Torah.

Cette action n'affecta pas le pouvoir de Moché puisqu'il est dit qu'à la fin des quarante années dans le désert, Moché investit Yéhochoua de son pouvoir, ainsi qu'il est écrit (Nombres 34 9) : *« Yéhochoua Bin Noun était plein d'esprit de sagesse, parce que Moché lui avait imposé les mains. »*

Dans ce monde, seuls quelques hommes eurent le privilège de la prophétie, tandis qu'aux Temps Messianiques, tout Israël sera élevé au rang de prophète, ainsi qu'il est écrit (Yoël 3 – 1) : *« Après cela, Je répandrai Mon esprit sur toute chair, si bien que vos fils et vos filles prophétiseront. »*

*Midrash Rabba*



## *Il Etait Une Fois*

*www.daf-hagueoula.org*

### *Que vas-tu devenir ?*

Un 'Hassid rencontra, un jour, une vieille connaissance qu'il avait perdue de vue. Le 'Hassid remarqua que son camarade paraissait triste ; il en conclut que celui-ci devait certainement avoir des problèmes qui l'incommodaient.

Souhaitant aider son camarade, le 'Hassid s'empressa de l'interroger sur son état de santé, sur sa situation familiale et sur ses affaires. Après de longues investigations, il s'avéra que tout allait pour le mieux.

Le 'Hassid s'exclama alors : *« Je ne comprends pas ! Ta famille est en bonne santé, grâce à D-ieu. Les affaires vont bien. Dis-moi, donc, qu'est-ce qui te met dans cet état. »*

*« Vois-tu, »* répondit l'ami, *« Je me suis efforcé toute ma vie de devenir 'quelque chose, quelqu'un'. Je voulais devenir professeur, écrire un livre, devenir célèbre. Les années passent et je ne suis toujours rien du tout. »*

Le 'Hassid répliqua : *« Oy ! Je suis tellement jaloux de toi ! Moi, j'ai consacré toute mon existence à travailler sur mon ego, à tendre vers l'état du 'Ayin Vééffes – du néant et de l'insignifiant' ; et pourtant, en dépit de tous mes efforts, je ressens tout de même que je suis toujours quelque chose. »*